

ECOLE EDUCATION FORMATION



Qu'attendent les familles ?

Tout homme, toute femme qui devient parent veut donner à son enfant le meilleur !

Un des vecteurs d'aide à cette œuvre est l'éducation. Les débats sur l'école, l'éducation et la préparation à la vie professionnelle sont vieux comme le monde. Ils ont montré des oppositions fortes entre anciens et modernes, entre partisans des têtes bien pleines et ceux des têtes bien faites, entre tenants du public et du privé, entre laïcs et religieux, entre enseignants et membres de la société civile... Ces débats ont bien existé et perdurent...

Nous tenterons, ici, de les dépasser pour comprendre ce que les parents attendent, eux, de cette éducation.

Comment voient-ils l'école ? Qu'en attendent-ils ? N'auraient-ils pas de bonnes idées pour réformer un système qui, en France, semble, sinon en panne, du moins en difficulté ? C'est en tous cas l'objectif que nous nous donnons au moment d'ouvrir avec vous ce dossier délicat de l'école en France.

Parler de l'école, des attentes des parents dans ce domaine, c'est aussi se poser les questions de la place de tous les enfants dans cette institution. Aujourd'hui, trop de jeunes se sentent exclus totalement ou partiellement, parce qu'ils sont différents, parce qu'ils ne perçoivent pas le monde comme la moyenne...

L'école n'est pas faite pour éduquer le plus grand nombre en faisant entrer chacun dans un moule, elle doit donner à chacun la chance de trouver sa voie, de s'épanouir comme un être humain, d'accéder au monde du travail dans les meilleures conditions...

Michel Bonnet

De Charlemagne à nos jours...

Dans la Grèce antique, à l'âge d'or de la philosophie, on prenait le temps de débattre, de s'affronter verbalement, en poussant tous ses arguments, avant de prendre enfin une décision dont on savait, pourtant, qu'elle ne donnerait pas entièrement satisfaction.

Une loi devait donc être précédée d'un débat éthique, autrement dit d'une étude des comportements humains sur la question donnée. Mais très rapidement, on vit bien qu'il y avait deux façons de concevoir l'éthique : soit on se contentait d'observer les comportements avec le risque de transformer une loi en reflet de la mode du moment, soit cette démarche devait permettre de mieux se comporter !

Les Romains ont traduit "éthique" par "morale". Souvent, ils se laissaient aller à ne pencher que pour la seconde version, imposant des lois au nom d'un bien supérieur qu'ils ne définissaient plus, dont ils ne débattaient plus... le moralisme était né ! On vit, au cours du temps, les civilisations hésiter entre les deux versions, avec, pour chacune d'elles, des excès : oubli des valeurs fondatrices ou désincarnation de la loi trop éloignée de la vie des hommes...

Le mot "éthique" concerne toutes les activités humaines et de nos jours, il est assez courant de parler d'éthique des affaires, de la politique, du sport...

Devant les progrès étonnants des techniques et de la médecine, on fut obligé de créer un nouveau terme : la "bio-éthique"... mais, aussi, de nouveaux débats.

Le Gouvernement a choisi d'ouvrir une grande consultation, dans un esprit de dialogue républicain, avant de s'atteler, si besoin, à la préparation d'un nouveau texte législatif.

Le système français, le modèle et ses limites

La France est un pays où, très tôt, il a été considéré qu'apprendre aux enfants, sans tenir compte de leurs origines, était très important. Avant même l'invention de l'école publique, on trouvait dans notre pays des ordres religieux, essentiellement, qui ouvraient des sortes de classes où pouvaient se retrouver des enfants de nobles, de commerçants ou soldats, qui étaient initiés à la lecture, à la réflexion, qui se préparaient à exercer certains métiers, qui étaient, aussi, éduqués dans leur religion. Certes, il y avait de nombreux jeunes qui ne bénéficiaient pas de tels traitements et tout n'était pas parfait dans ce système qui poussait régulièrement des hommes dans des voies qu'ils n'avaient pas choisies.

Après la guerre de 70 et la Commune, le Gouvernement de la Troisième République a décidé de passer à un autre modèle, celui de l'école publique, obligatoire durant plusieurs années, avec pour objectif de donner à chaque jeune Français le minimum d'éducation pour en faire un citoyen libre. Les intentions étaient en théorie pures, mais parfois teintées d'un laïcisme antireligieux. En effet, bien souvent, il s'agissait d'éloigner la jeunesse de l'Eglise catholique et de son influence. Si ce dernier point a trouvé son aboutissement dans la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat au début du vingtième siècle, force est de constater que l'école de la Troisième République, avec ses bataillons

d'instituteurs remarquables, a eu de bons résultats, qu'elle a donné accès à la lecture, entre autre, à un grand nombre de Français, qu'elle a réveillé le pays qui a trouvé un essor certain qui a eu des effets culturels, intellectuels, industriels... Oui, cette école a révolutionné le monde et fut copiée dans de nombreux pays.

Mais, pour autant, les débats ancestraux revenaient régulièrement. D'ailleurs, était-il si judicieux d'apprendre à lire à un futur mineur, un soudeur, un agriculteur ? Tout cela ne leur servirait à rien... Mieux valait passer directement à un apprentissage professionnel sur le terrain ! Mais, répondaient les autres, vous voulez empêcher les plus pauvres d'accéder au monde des dirigeants ! Vous voulez nous faire revenir aux temps obscurs du Moyen-âge ! Et tout continuait comme avant, chacun trouvant dans le camp adverse les figures du mal incarné, de ce qu'il fallait éviter à tout prix, de ce qui devait être éliminé.

L'école, l'éducation et le cheminement d'accès au monde professionnel devenaient des enjeux politiques, religieux, de pouvoir, tout simplement. Pour exister il fallait des supporters, des militants, des adhérents, des électeurs... alors, autant se les fabriquer dès les origines. Cela peut sembler exagéré. Oui, mais relisez certains textes engagés. Vous découvrirez, avec stupeur, je pense, que tout cela n'est pas si faux. Vous devriez avoir, aussi, une autre surprise : tout le monde parlait d'éducation des en-

fants, mais personne ne prenait l'avis des familles...

Qu'est-ce que l'école ?

L'école est un système de mutualisation, pour utiliser un mot à la mode. Chaque parent est unique responsable de l'éducation complète de son enfant. Mais comme il ne sait pas tout faire, comme certaines phases d'éducation sont essentiellement sociales, comme l'enfant doit être ouvert au monde dans lequel il va passer sa vie... les parents **confient** à une organisation, l'école, leur enfant. Ils **donnent une mission** importante aux enseignants : formez mon enfant au mieux et pour son bien. **Ce n'est pas l'Etat qui confie les enfants à l'Éducation nationale, c'est bien chaque parent qui, sans démissionner, choisit que son enfant rejoigne l'école.**

Cette école est financée, indiscutablement, par tous les parents. Oui, il est trop souvent oublié que ce sont bien les parents qui financent cette école. Certes, cela passe, pour une grande part, par la solidarité fiscale, chacun payant donc ce qu'il est en mesure de payer à travers ses impôts. Cette noble institution doit donc intégrer qu'elle existe uniquement parce que les parents la financent. J'entends quelques voix chagrines évoquant que c'est l'ensemble de la Nation qui finance et non seulement les parents. Oui, mais l'avenir de la Nation réside bien dans sa jeunesse, donc dans ses enfants. Tout citoyen n'est pas obligatoirement parent mais c'est dans la parentalité que l'on construit un avenir

commun et ceux qui n'ont pas d'enfant, que ce soit par choix ou non, bénéficie de cet avenir, donc participent à l'éducation de tous les jeunes.

Ecole et "communauté éducative"

Pour symboliser que cette école n'est pas seule responsable de l'éducation des enfants de notre pays, on s'est mis à parler de "**communauté éducative**". Oui, il faudrait aller encore beaucoup plus loin en affirmant que



ce sont les parents qui devraient être leaders de cette "communauté éducative". Ce sont eux les responsables, ce sont eux qui doivent donner les grandes orientations, ce sont eux qui délèguent.

Or, il est très difficile, voire impossible, d'être objectif quand il s'agit de son enfant. C'est pour cela qu'il est indiscutable que l'on ne doit pas laisser les parents seuls, sans aide, sans

repère...

Dans le domaine scolaire, les parents devraient être présents auprès des écoles où ils n'ont pas d'enfant. C'est ce que réclame Familles de France depuis longtemps.

Nous aurions ainsi dans cette communauté : des **parents** (ce sont eux les délégués dans le domaine de l'éducation), les enseignants (les acteurs de cette éducation mutualisée), des **représentants du monde de la santé** (favoriser par l'éducation la qualité de la santé au quotidien, donner à chaque enfant les garanties de suivi médical, améliorer l'hygiène, participer aux luttes contre les épidémies...). Il est évident, dans ce cadre général, que l'on peut voir d'autres acteurs participer, mais de façon plus ponctuelle et locale, à cette "communauté éducative" : parents d'élèves, associations de la zone de vie ou du quartier, sportifs locaux...

On ne devrait donc pas avoir d'enseignants imposant des méthodes d'apprentissage refusées par les parents, de programmes non validés par les parents, de mesures éducatives n'ayant pas l'approbation des parents...

Pourtant, aujourd'hui encore, les familles sont mises à part de cette "communauté éducative". On les tolère dans les conseils d'école où on ne parle pas d'éducation, dans les conseils de classe où on ne parle presque exclusivement que des résultats des "mauvais" élèves, mais pour le reste...

Michel Bonnet

Ce que coûte la scolarité d'un enfant à l'Etat...

... Autrement dit à quoi servent nos impôts !?

Dépense moyenne théorique pour quelques scolarités types en euros

	Premier degré		Second degré		Enseignements supérieurs				Durée totale Dépense totale	Coût de redoublements éventuels		
	Pré-élémentaire	Élémen-taire	1 ^{er} cycle	2 nd cycle		STS	CPGE	Universités				
				général et techno.	Prof.			IUT			dans les universités (formations hors IUT)	
Dépense théorique annuelle / élève	2007	4 970	5 440	7 930	10 240	10 740	13 360	13 880	9 020	8 970		
Coûts de quelques scolarités types menant au :												
BEP 2 ans	2007	3 ans 14 910	5 ans 27 200	4 ans 31 720		2 ans 21 480					14 ans	un 1 ^{er} cycle + 1 prof. 18 670
Bac professionnel	2007	3 ans 14 910	5 ans 27 200	4 ans 31 720		4 ans 42 960					16 ans	un en 1 ^{er} cycle 7 930
Bac général et technologique	2007	3 ans 14 910	5 ans 27 200	4 ans 31 720	3 ans 30 730						15 ans	un en 2 nd cycle 10 240
BTS	2007	3 ans 14 910	5 ans 27 200	4 ans 31 720	3 ans 30 730	2 ans 26 720					17 ans	un en 2 nd cycle 10 240
DUT	2007	3 ans 14 910	5 ans 27 200	4 ans 31 720	3 ans 30 730			2 ans 18 040			17 ans	
Licence	2007	3 ans 14 910	5 ans 27 200	4 ans 31 720	3 ans 30 730				3 ans 26 920		18 ans	un en université 8 970

Source : note d'information du ministère de l'Éducation mai 2009 (chiffres 2007)

Les enfants doivent savoir ce que la communauté paye pour leurs études. Il n'y aura pas aujourd'hui de respect du matériel mis à disposition, des profs et de ceux qui font fonctionner les établissements scolaires sans une

prise de conscience de l'organisation sociale pour que les jeunes aient accès à une éducation-information de qualité.

La dégradation des établissements scolaires ne peut pas être acceptée,

à partir du moment où l'on explique clairement aux jeunes ce que la société a organisé pour eux, pour leur bonheur et leur autonomie. Toute dégradation doit être réparée au plus tôt par son auteur.

Témoignage d'une mère de 8 enfants...

... qui s'est sacrifiée avec son mari pour payer les études de leurs enfants

"L'actualité n'épargnant pas les mères de famille, je me permets de vous écrire pour vous faire part de mon témoignage, de ma lassitude et de ma colère contre le non-respect de la société vis-à-vis des mères de famille.

Mariée à 20 ans, n'ayant pas eu l'occasion de faire des études, ayant suivi mon mari dans tous ses déplacements dus à son métier, élevant 8 enfants, nous faisons face à des dépenses énormes pour les études de nos enfants : 4 sont étudiants, une est dans la vie active 3 autres suivent dans les années proches.

A ce moment de la vie, après déjà 35 ans de vie professionnelle pour mon mari et 27 ans de vie familiale pour moi, nous nous dépouillons de plus en plus pour pouvoir payer les études de nos enfants et assurer un avenir pour leur vie future (professionnelle et familiale), car ils sont la génération montante, l'avenir de la société. Ce souci que nous avons de pourvoir à l'éducation de nos enfants, affectif, éducatif, relationnel, nous oblige à des sacrifices énormes que la société civile ne reconnaît pas. (...) Hors à l'heure actuelle, le prix des études étant exorbitant et le nombre d'années important, les familles nombreuses s'appauvrissent pour leurs enfants."



Message aux enseignants

“Enfants, comme nous parents, attendons beaucoup de vous”

La confiance se construit
 Votre métier est d'enseigner à nos enfants ce dont ils ont besoin pour leur vie future, qui les rende autonomes, libres et responsables. Nous avons donc naturellement confiance en vous pour les instruire. Nous imaginons à peine tout ce que vous pouvez leur transmettre. Comme ils le peuvent, avec leurs mots, ils nous rapportent beaucoup de choses à la maison. Ainsi nous savons vite comment ils vous perçoivent : sévères, parfois durs, mous ou chahutables, sérieux ou dilettantes...

Nos enfants doivent s'instruire auprès de vous. Ils en attendent beaucoup. Peut-être trop ! Nous savons que pour apprendre et retenir, il faut qu'ils soient en confiance avec vous.

Il est important de créer avec eux ce type de lien plus que d'autorité. Le respect s'induit par des attentions et de la considération mutuelle ; sans

oublier l'admiration qu'ils doivent avoir à votre égard.

Un dialogue nécessaire

En famille comme à l'école le dialogue est nécessaire. Nos enfants doivent pouvoir dire qu'ils n'ont pas compris, qu'ils recherchent de l'aide, parfois qu'ils s'ennuient à l'école. Tout ce qu'ils expriment a du sens et doit être entendu à sa juste mesure. Vous êtes à même de détecter des difficultés familiales comme relationnelles entre élèves aussi bien que des capacités intellectuelles. Nos enfants veulent être valorisés pour leurs qualités, mais pourquoi ne pas leur apprendre à repérer leurs défauts afin qu'ils sachent les gérer ? Cet enseignement-là leur servira toute leur vie. Le dialogue élimine les suspicions et les rancœurs.

Nous voulons vous dire qu'il n'est pas interdit d'interdire

Mort est le slogan "il est interdit d'interdire" car il a fait définitivement ses

preuves. En famille comme à l'école, des interdits doivent être posés, n'en déplaise aux élèves ou à certains enseignants. La civilité, l'écoute, l'honnêteté, la solidarité, le travail, sont des valeurs complémentaires des valeurs familiales. Elles n'empêchent pas de s'exprimer avec respect en apprenant que le jugement et la critique ne sont possibles qu'après une démarche de compréhension, d'écoute ou de recherche. Les interdits doivent être justifiés sans complexe dès le début et tout au long de l'année. L'autorité n'a de sens que si elle est expliquée et si l'on a vérifié qu'elle a été comprise.

L'école est un espace à valoriser pour nos enfants, qui doivent comprendre le pourquoi et le comment de leur apprentissage scolaire. Toutes les matières ont leur valeur mais il faut accepter les passions comme les désintérets pour certaines.

Changer le regard...

... sur certains quartiers c'est offrir à leurs habitants les moyens de l'excellence

Valoriser les quartiers difficiles en faisant découvrir à tous que la précocité n'est pas l'apanage d'un milieu social mais que les enfants de ces quartiers sont aussi talentueux et qu'il faut les aider à se découvrir.

Dès le plus jeune âge, détecter tous ces enfants pour mettre en lumière leurs points forts est une nécessité, afin de les dynamiser dans la spirale de la réussite, par le savoir et la connaissance en les valorisant. Cela

implique un véritable choix d'équipes enseignantes et d'y consacrer les moyens financiers appropriés. La réussite de ces enfants changera l'image des banlieues et redonnera espoir à tous les habitants.

La valorisation de la fonction parentale est aussi indispensable pour réussir le projet. Il faut que les familles se sentent à l'aise à l'intérieur de l'école et y aient toute leur place. Le volontariat des enseignants doit être mis en place pour apporter aux élèves dès le primaire un enseigne-

ment personnalisé, pour ne pas faire des classes à deux vitesses. Le rôle des parents reste essentiel dans l'éducation des jeunes. Ils sont leurs premiers éducateurs et ont pour mission de leur faire comprendre les attitudes qu'imposent la vie en société et le respect de l'autre.

Familles de France travaille depuis plusieurs années à la mise en place d'un établissement pour enfants précoces dans la banlieue d'une grande ville.

Christiane Therry

La phobie scolaire

Les troubles émotionnels poussant un enfant à refuser l'école recouvrent des souffrances personnelles et souvent familiales. Le jeune ne veut plus assister à un cours particulier, l'éducation physique, prétextant un surpoids ou des maux de tête, palpitations... Les symptômes cessent dès que l'enfant est autorisé à rester chez lui.

L'enfant s'organise alors avec des cours par correspondance. Cette apparente réadaptation au travail scolaire rassure les parents et risque de retarder une première consultation que l'enfant ne peut demander. En général la situation se dégrade, le travail à la maison devient plus aléatoire, avec la concurrence des jeux vidéo et de la télé. Le cercle vicieux de l'échec est un risque majeur.

C'est un accompagnement psychothérapique qui aidera le mieux l'enfant et ses parents. La réinsertion scolaire se fait d'autant plus rapidement que l'épisode de déscolarisation a été de courte durée.

Une **association "phobie scolaire"** vient d'être créée : phobie-scolaire.wifeo.com

Lettre aux parents qui en ont "bavé" à l'école

Parmi les parents d'enfants scolarisés quels sont ceux qui n'ont pas connu des difficultés parfois traumatisantes avec ce milieu particulier et clos qu'est l'école ?

Ces adultes qui ont eu des problèmes en classe, dont certains ont pu se relever et d'autres malheureusement pas, devraient pouvoir "faire machine arrière" pour aider leurs enfants à ne pas reproduire ce schéma d'échec.

Plutôt que de remâcher avec rancœur de mauvais souvenirs scolaires qui perturbent la relation à l'école de leurs enfants et pour casser cette spirale négative, pourquoi ne pas se remettre en question devant l'enfant pour rétablir une image positive de l'école ?

Il est important que les parents positivent ces années qui ont été formatrices pour eux afin que l'enfant ne reproduise pas le même échec. Familles de France a mis en place, depuis près de 25 ans, des services d'accompagnement scolaire pour les familles afin de soutenir les parents dans leur rôle de premiers éducateurs.



Thierry Foulquier Gazagnes
Administrateur national

Partir à l'étranger... le programme ERASMUS

Avec ERASMUS, les étudiants peuvent effectuer une partie de leurs études dans un autre établissement européen, pendant 3 mois au minimum ou 1 an au maximum.

Les études effectuées hors de France, sans que des droits d'inscription supplémentaires soient exigés par l'université partenaire, sont reconnues et prises en compte pour l'obtention du diplôme en France, par l'université d'origine.

Les objectifs sont d'encourager la coopération multilatérale entre établissements d'enseignement supérieur européens ; de soutenir la mobilité européenne des étudiants et des enseignants par la reconnaissance des études supérieures et des qualifications dans l'Union européenne ; de stimuler la recherche pédagogique entre universités, associations universitaires ou scientifiques et organisations professionnelles.

Pour tout renseignement, adressez-vous au responsable des relations internationales de votre établissement. Un séjour d'études ERASMUS s'inscrit obligatoirement dans le cadre d'échanges entre établissements, et votre université devra vous sélectionner.

Vous pouvez également consulter le site de la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/old-address-ec.htm>



Enfants handicapés

Trop peu d'accueil en milieu ordinaire

La loi sur le handicap, votée en 2005, a reconnu à tout enfant porteur de handicap le droit d'être scolarisé en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile. Pour aider les parents, l'Éducation nationale a mis en place une plateforme téléphonique : numéro Azur 0810 55 55 00.

Au niveau local, dans chaque département, les parents peuvent aussi trouver de l'aide auprès des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Elles accueillent, informent, accompagnent et conseillent les personnes handicapées et leur famille. Elles sensibilisent également tous les citoyens aux handicaps. Elles simplifient l'accès à l'école, c'est

une aide importante pour toutes les familles qui veulent pour leur enfant l'éducation la plus adaptée.

Quelle est la réalité de la scolarisation sur le terrain ?

Il est vrai que la loi a fait progresser l'engagement de la collectivité pour la scolarisation des enfants handicapés, mais les offres de scolarité sont encore très différentes suivant les départements. De même, trop d'enfants sont scolarisés pendant deux ou quatre heures par semaine, alors que ce n'est pas le choix de l'équipe d'enseignants et de soignants qui suivent l'enfant, mais uniquement le résultat du manque de places en classes adaptées.

Prenons un exemple. Un collégien sourd est admis à redoubler avec

comme décision de la MDPH : UPI (Unité pédagogique d'intégration) plus service de soutien à la scolarité. Il est sur liste d'attente. La famille a choisi de le scolariser dans le collège où se trouve l'UPI "déficients auditifs", mais il redouble dans une 6^e classique. Les parents doivent faire un dossier pour demander l'aide d'un auxiliaire de vie scolaire en attendant qu'une place lui soit trouvée.

De telles situations sont encore trop nombreuses. Au vu du retard accumulé depuis des années dans le domaine du handicap, Familles de France demande une augmentation des dotations financières pour créer des UPI et des CLIS (Classe pour l'Inclusion scolaire) avec services d'accompagnement dans les départements où l'urgence le réclame.

Mireille Lachaud
Administrateur national

Les programmes scolaires

Les paradoxes de notre système éducatif

Près de 30% du budget de l'État est consacré à préparer la profession. Mais nous déplorons 20% d'échec scolaire, à toutes époques, quelles que soient les réformes introduites. On inscrit les perspectives éducatives dans un système unique sous prétexte d'égalité des chances, par une égalité de traitement. Or, chacun a le droit d'être considéré tel qu'il est dans son individualité, sa personnalité.

Pourquoi l'échec d'un traitement unique ?

Les gens qui nous gouvernent, ceux qui appliquent les lois, sont en quasi-totalité des purs produits du système. Pourtant personne ne peut ignorer des différences d'aptitudes intellectuelles selon que l'on est doué pour l'abstraction ou au contraire que l'on a besoin, pour révéler ses aptitudes, de les appliquer à du palpable, du concret. Ne peut-on penser que si parmi ces décideurs ou autres cadres de la société en général, il y avait plus de citoyens issus de la catégorie des individus à l'intelligence concrète, bien des choix politiques, sociaux ou professionnels prendraient mieux en compte les exclus actuels ?

Les cadres de la Nation estiment que ce qui leur a réussi, qui a été bon pour eux, doit être bon pour tous les citoyens auxquels ils vouent leurs efforts afin que tous soient bien traités selon les principes de la République : liberté, égalité, fraternité. Pourtant ils ont été témoins durant tout leur cursus scolaire des réorientations dont a été l'objet parfois bénéficiaire, mais plus souvent victime, une proportion considérable de chaque génération.

Beaucoup d'observations prouvent que notre système éducatif est trop exclusivement focalisé sur l'insertion socio-professionnelle, et fait l'impasse sur 90% de la vie de tout individu. Bien évidemment toutes les heures de

vie ne demandent pas autant d'apprentissage que la profession. Toutefois, quand des programmes ont été exclus progressivement, la quasi-totalité de ce qui était naguère considéré comme le viatique indispensable à tout petit français on est en droit de se demander pourquoi ! Pourquoi on n'apprend pas à se nourrir, à dormir autrement qu'avec des somnifères, à faire son lit, à communiquer, à gérer son budget, son temps et bien d'autres notions utiles dans la vie de tous les jours ?

Ainsi nous avons appris beaucoup sur le règne animal, végétal,

les astres, le cosmos, l'informatique et les nouvelles technologies... mais si peu sur nous-mêmes !

Jean Dupé



“ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE EN FRANCE”

Un apprentissage à la vie économique dans les écoles ou comment créer une entreprise le plus tôt possible

“Entreprendre pour apprendre en France” est une fédération nationale d'associations. Elle adhère au réseau européen Junior Achievement - Young enterprise. Son but est d'initier les publics scolaires à la vie économique. Elle contribue pour cela principalement à la création de mini-entreprises dans les collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur.

Des études indépendantes montrent que les élèves qui participent à ces projets disposent par la suite d'une meilleure connaissance du monde économique, sont davantage disposés à entreprendre et ont un taux de réussite supérieur à la moyenne. Ils sont également plus confiants et créatifs, disposent de meilleures capacités de travail en équipe et de prise de décision et se sentent davantage concernés par la responsabilité sociale des entreprises. (site : <http://jeunes-entreprises.org>)

Rééduquer les enfants à la culture du sport

Trop souvent, ils ont troqué leurs baskets pour leurs écrans !

Dans les années 70, les ados en France étaient deux fois plus actifs physiquement qu'aujourd'hui. Ce phénomène inquiète d'un point de vue sanitaire, car on le sait, l'activité c'est aussi la santé.

Pourquoi les jeunes boudent-ils le sport ?

Deux causes essentielles : le développement des transports (on ne marche plus comme avant, l'usage de la voiture est devenu systématique) et le développement des écrans (TV, ordinateurs...) auquel s'ajoute souvent le manque de temps des parents !

Chez les ados de 15 à 17 ans, plus d'un sur deux ne pratique pas d'activité régulière tous les jours.

Les enfants ont troqué leurs chaussures de sport pour leurs écrans, mais le sport virtuel ne remplace pas l'activité réelle.

Quel impact sur la santé ?

C'est bien la santé des jeunes qui est en jeu quand on sait que l'obésité tou-

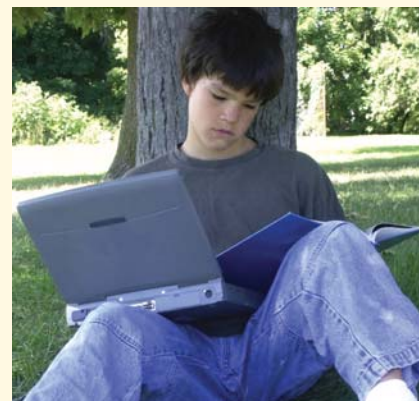
che aujourd'hui 10% des enfants, ce chiffre ne cessant d'augmenter depuis ces dernières années.

De plus, l'activité physique joue chez les enfants de multiples rôles. Elle contribue en effet au développement psychomoteur, aux capacités cardio-respiratoires, à l'établissement du rythme veille/sommeil et à la régulation de la dépense d'énergie et de l'appétit.

Le sport doit rester un plaisir

Aux parents de prendre le temps et de donner l'exemple... La pratique d'un sport peut être l'occasion de se retrouver en famille *, dans des instants de convivialité et de complicité (exemples : une marche en forêt le dimanche après-midi avec les cousins, une partie de tennis ou de pêche hebdomadaire entre le père et son fils ou encore l'usage du vélo pour aller à l'école ou au travail).

L'entraînement améliorant beaucoup les performances, il est vivement conseillé d'encourager et de soutenir



les enfants dans l'effort et la culture du sport afin que, petit à petit, ils y prennent goût. C'est bien connu, "l'appétit vient en mangeant" !..., même si l'activité sportive doit rester une source de plaisir.

Sylvie Merleau

* Ne manquez pas les "week-ends du sport en famille" dans votre région (voir page 5). Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site : www.jeunesse-sports.gouv.fr.

Passer le bac à 40 ans

Il y a quelques années, Catherine Vivien, trésorière de Familles de France du Val-de-Marne, connaît la dure réalité du chômage. Aussi, décide-t-elle, à 39 ans, de reprendre ses études et d'obtenir le BAC ou plus précisément un DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires), équivalent du BAC pour les non-bacheliers. Non seulement elle l'obtient avec succès mais elle décide ensuite de poursuivre deux années d'études universitaires qui l'ont conduite aujourd'hui à un poste de conseillère emploi à l'ANPE. Un bel exemple de parcours qui prouve qu'il n'est jamais trop tard !...

A voir au cinéma...

● **"La journée de la jupe"** de J.P. Lilienfeld avec I. Adjani

Un jour, un professeur de collège à bout prend ses élèves en otage...

● **"Entre les murs"** de L. Cantet avec François Bégaudeau, Nassim Amrabt... 1er prix au festival de Cannes 2009

Un jeune professeur de français dans un collège difficile n'hésite pas à affronter Esmeralda, Souleymane, Khoumba et les autres...

CONCLUSION

La “communauté éducative”

Pourquoi un représentant des familles, nouveau membre dans la “communauté éducative” ?

La “communauté éducative” est officiellement constituée des enseignants, des parents d’élèves de l’établissement et de tout le personnel de l’école. Il manque les représentants des familles qui peuvent jouer un important rôle de médiation et proposer des formations adaptées à l’âge des enfants en conformité avec les programmes et la vie en société.

A la différence des associations de parents d’élèves présents dans l’école de leurs enfants, les associations familiales sont un élément d’équilibre pour la “communauté éducative”. Les représentants des familles ont en effet le recul et l’expérience nécessaires, puisqu’ils ont été parents d’élèves, engagés ou non dans les associations spécifiques.

Les familles peuvent contribuer positivement en étroite collaboration avec les autres membres de la “communauté éducative” au fonctionnement harmonieux de l’école.

Son apport

L’association familiale est liée à la vie de la commune et la commune est très attachée à la vie des familles qui font vivre l’école.

En intervenant dans l’école (primaire, collège, lycée), l’association familiale apporte un recul nécessaire à la vie de l’école. Son lien n’est pas direct puisqu’elle n’est pas dans l’école pour y avoir des adhérents mais pour collaborer avec l’ensemble des membres en accord avec le chef d’établissement.

Sa qualification

Familles de France en demandant que l’Institution familiale par l’intermédiaire des associations familiales entre dans la “communauté éducative” ne demande pas les mêmes droits que les associations de parents d’élèves. La qualité du représentant familial est celle d’une personne qualifiée.

«Les représentants des familles ont leur place dans la “communauté éducative”»

Le représentant familial doit être membre d’une association familiale dont **le mouvement national est reconnu comme association complémentaire de l’enseignement public par l’Education nationale**. Il est impératif que la représentation ne soit pas assurée par une famille qui aurait ses enfants dans l’école.

Son rôle

Il doit proposer des actions complémentaires de l’enseignement public en accord avec le chef d’établisse-

ment et les enseignants.

Ces actions peuvent concerner la prévention, des conférences, des ateliers... Il siège au conseil d’école et au conseil d’administration afin d’être en étroite collaboration avec tous les autres membres de la “communauté éducative” pour le bon fonctionnement de l’école.

Il est principalement concerné par les activités périscolaires et par l’organisation d’activités complémentaires.

Ses actions

Participer à l’éducation humaine :

- l’éducation à la consommation (éducation au budget) ;
- l’éducation aux dangers de la maison (accidents domestiques) ;
- l’éducation à la vie relationnelle (affectivité et sexualité...) ;
- l’éducation à l’image et aux media ;
- l’éducation à la santé (comprendre et préserver son capital santé, la prévention des troubles de l’alimentation et des dépendances) ;
- l’éducation à la citoyenneté (le respect des règles sociales, des enseignants, de la vie en commun, de l’environnement...) ;
- l’éducation au fait religieux (histoire, patrimoine, messages...).